



**PREMIER CYCLE DE FORMATION À L'INTENTION DES FONCTIONNAIRES
PARLEMENTAIRES D'AFRIQUE FRANCOPHONE : ADMINISTRATION ET ORGANISATION
DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE (APF – UNIVERSITÉ SENGHOR)**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Ouagadougou (Burkina Faso) - 5 au 10 mars 2012
PARTICIPANT	- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec.
CONTEXTE	- Dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les opérateurs de la Francophonie dont l'intérêt a été réaffirmé lors du dernier Sommet à Montreux, l'APF et l'Université Senghor d'Alexandrie ont mis sur pied un cycle de formation à l'intention des fonctionnaires parlementaires d'Afrique francophone. - Ce programme a pour objectif de permettre aux fonctionnaires et administrateurs parlementaires de renforcer les compétences indispensables à une meilleure maîtrise de leur fonction, et ce, de façon à améliorer le soutien qu'ils peuvent apporter aux parlementaires. - Cette formation était animée par des universitaires et des fonctionnaires parlementaires de haut niveau. Le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec a été invité par l'APF à y participer à titre de formateur.
THÈMES	- Régimes politiques africains comparés - Les fonctions parlementaires en Afrique : production législative - Les fonctions parlementaires en Afrique : contrôle de l'exécutif - Déontologie du travail parlementaire - Statuts et carrières des fonctionnaires parlementaires - Rédaction de documents : propositions de lois ou d'amendements - Rédaction de documents : notes, rapports, synthèses - Le travail des commissions - La préparation et le déroulement de la séance plénière : le travail en séance - Les relations extérieures du parlement : gouvernement, conseil constitutionnel, international, médias.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Assurer une présence active de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie, notamment sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires.
- Contribuer à la consolidation de la démocratie représentative dans l'espace francophone en partageant l'expertise et le savoir-faire québécois, plus particulièrement en faveur du renforcement des capacités et des compétences des fonctionnaires et administrateurs parlementaires.
- Promouvoir l'expertise de l'Assemblée nationale en matière de coopération interparlementaire auprès de ses partenaires africains et de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 30 fonctionnaires parlementaires provenant des Assemblées nationales du Burkina Faso, du Niger et du Togo ont participé à cette activité d'une durée de six jours.
- Cette formation a été pour eux l'occasion de renforcer leurs connaissances institutionnelles, politiques et administratives des différents systèmes parlementaires, d'optimiser leurs capacités opérationnelles en matière d'organisation du travail parlementaire ainsi que d'améliorer leur capacité rédactionnelle en ce qui concerne l'élaboration de documents officiels.
- Le secrétaire général de l'Assemblée nationale a pu partager l'expertise et le savoir-faire québécois en matière d'organisation du travail des commissions parlementaires et de la séance plénière. Il a également fait une présentation sur les statuts et carrières des fonctionnaires parlementaires.
- Les interventions du secrétaire général ont été très appréciées par l'ensemble des participants et ont suscité un grand intérêt.
- À l'issue des travaux, les participants se sont vus remettre par l'Université Senghor un diplôme « Administration et organisation du travail parlementaire ».
- Par ses interventions, le secrétaire général a ainsi pu faire rayonner les bonnes pratiques de la démocratie représentative québécoise et, en cela, contribuer à la construction d'une image positive du Québec auprès de ses partenaires de la Francophonie.

COÛT ¹

- Per diem et autres frais	175,00 \$
- Transport	0,00 \$
Total	175,00 \$

¹ Le billet d'avion et les frais de séjour de M. Bonsaint ont été assumés par l'APF.